

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU MANOIR DU CHAMBON

Le manoir du Chambon est géré par le secteur vacances de la **Ligue de l'enseignement de la Dordogne**, association d'Education Populaire. **Le développement durable fait partie intégrante de son projet fédéral** : Axe 3 du projet fédéral de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne 2017-2021. « **PARTICIPER A UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET S'ENGAGER POUR UN MONDE A LA FOIS SOLIDAIRE ET DURABLE TOURNE VERS L'HUMAIN ET LA PRESERVATION DE LA NATURE** ».

Montignac se situe dans la vallée de la Vézère, territoire présentant une richesse archéologique, patrimoniale et environnementale (géographie, biodiversité...). Notre hébergement est partenaire d'autres acteurs touristiques tels que les offices de tourisme et les lieux de visite ; en 2016, 3 sites touristiques du réseau sites en Périgord ont obtenu le label NF Environnement « sites de visite ». Cette communauté d'acteurs engagés capitalisant leurs idées, bonnes pratiques et expériences a permis les prémices d'un nouveau projet : la mise en place d'une charte environnementale de territoire à destination des acteurs touristiques.

C'est dans ce contexte de territoire, associatif et environnemental que s'inscrit naturellement la démarche d'Eco labellisation européenne du Manoir du Chambon depuis juillet 2017.

L'objectif général de la démarche est que les activités et le fonctionnement de la structure soient le moins impactant pour l'environnement.

Collectivement, les équipes de direction d'animation, de service, d'entretien et de cuisine ont formalisé des pratiques auxquelles elles étaient déjà sensibles et qu'elles mettaient déjà en œuvre en partie.

La fédération est engagée dans l'accès à l'éducation, aux loisirs et vacances pour tous, tout au long de la vie.

Dans le cadre de la démarche Ecolabel, un engagement a également été pris sur :



l'achat de produits éco

labellisés et durables (produits d'entretien, papier,...)



la limitation des déchets en limitant par exemple au maximum les conditionnements individuels, en n'utilisant plus la vaisselle jetable.



des investissements pour **limiter les consommations d'énergie** et pour l'utilisation d'**énergie renouvelable**: 100 % de l'électricité est renouvelable, gestion du chauffage par des robinets thermostatiques ou par des thermostats (à préciser), les ampoules sont à basse consommation.



des investissements pour **limiter**

les consommations d'eau : achats d'économiseur d'eau, limitation du volume des chasse d'eau, installation de mitigeurs

Les différents publics accueillis, classe de découvertes, groupes, particuliers, familles sont sensibilisés à la démarche Eco label par voie d'affichage et dans les documents envoyés avant les séjours, ainsi que dans les échanges directs.

Animations de découverte et de sensibilisation de l'environnement du Montignacois (balades thématiques faune et flore, patrimoine), activités sportives de plein air.

Chacun, équipe permanente, comme public, est invité à limiter son impact sur l'environnement en limitant sa consommation, d'eau et d'énergie et sa production de déchets.

La direction et toute l'équipe du Manoir du Chambon se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le 14 mai 2018, Patrick MICHEL, le Directeur